

D<sup>te</sup> Année 2015-2016

Obj. Atelier d'initiation à la recherche

Réf. Contraire/Complice

---

Pratique et usage du réel et du fictionnel dans le cinéma, dans sa relation à l'art contemporain en général et dans l'art vidéographique en particulier.

### Participants et intervenants

Florence Lazar, Alain Marchand, Yaël Perlmann, enseignants à l'ÉSAD •Valence. Vincent Sorrel, professeur à l'université de Grenoble III, et une ou plusieurs personnalités invitées. En collaboration avec l'université de Grenoble III : programme REFLEX (REFlexions sur le Film comme Lieu d'Expériences), et Ardèche-Image de Lussas.

Depuis 2008, l'Atelier d'initiation à la recherche *Contraire/Complice* conduit une réflexion sur la pratique et l'usage du réel et du fictionnel dans le cinéma, dans sa relation à l'art contemporain en général et à l'art vidéographique en particulier. Comment l'art contemporain et l'art vidéographique sont travaillés par le cinéma et par ce qu'il sacrifie et monnaie du réel et de l'illusion.

Il s'agit d'analyser les liens et les échanges entre l'art contemporain et le cinéma – qu'il soit de fiction ou documentaire – entre le cinéma en général et la vidéo, tout en confrontant les points de vue d'enseignants et d'étudiants en cinéma et en art. Mais il s'agit aussi, au-delà de cette analyse et de cette confrontation, de porter une attention soutenue aux artistes et aux cinéastes qui travaillent sur les pactes ou les contrats qui organisent toutes sociétés. Dans un monde passionné de technique et d'économie, le moindre signe (ou la moindre figure) qui peut mettre en cause les fondements sociaux de nos sociétés ne se déchiffrent plus guère que là. C'est donc pour opérer ce décryptage que nous avons invité à la convivance aussi bien les Groupes Medvedkine, que Chantal Akerman, Jean-Pierre Gorin, Rithy Panh Pierre Creton ou Pedro Costa.

## Programme pour l'année 2015-2016 : Avi Mograbi

Rendre compte, dans le présent, de la situation militaire et politique de son pays, à partir de ses convictions ou de ses hésitations, tel est le projet d'Avi Mograbi, cinéaste israélien né en 1956. Sa résolution n'est jamais garantie : il attaque, entêté, ou s'arrête, méfiant, dans une instabilité qui lui confère tout à la fois l'obstination et le scepticisme nécessaires pour aborder la complexité des relations entre Israël et les palestiniens. Ses films se construisent aussi bien sur ses résolutions que sur ses incertitudes, à partir d'un point de vue toujours personnel, parfois énoncé depuis le lieu même des événements auquel il consacre son film, quelquefois émis depuis chez lui.

Il y a, dans son attitude, une obligation : s'installer dans la nécessité de participer au débat. Que cette nécessité se manifeste, voilà qui nous indique que quelque chose la lie intensément à son propre environnement, à son propre pays et à cette partie du monde où les conflits sont permanents. Cette liaison est fondamentale, elle souligne que, dans ce pays, dans son pays, il ne perçoit plus la capacité du droit d'engendrer l'obligation, comme cela a été défini dans les Institutiones de Justinien – manuel de droit, contenant les éléments de la législation romaine – il va même plus loin, cette disposition a disparu. Cette perte l'a poussé à revendiquer une obligation toute personnelle : ici l'impuissance du droit est remplacée par une parole, la sienne, vivante et quelquefois fulgurante, qui énonce la complexité de toutes les hostilités et de toutes les haines, et qui s'interroge sur la nature des mots que l'on peut tenir dans de pareilles circonstances, même si parfois ces propos peuvent être mis en scène. Que dis-je, que disent-ils, comment le disons-nous et pourquoi le disons-nous ainsi ? Il y a dans la parole d'Avi Mograbi un devoir moral, un idéal de civilité qu'il veut défendre. Il veut montrer, dans ses films, que la parole, comme devoir moral, se décide par délibération de ce qu'il faudrait accomplir pour le bien de chacun et de chaque communauté, et qu'il faudrait de toute urgence faire exister un rapport étroit entre la politesse des mœurs et la politique. Mais si le rapport électif que l'on peut établir de personne à personne est simple et facile, l'obligation mutuelle entre communautés de citoyens l'est beaucoup moins. Cette obligation se définissant par délibération, elle s'avère, pour cette raison même, irréaliste, ou impossible, si les uns et les autres ne veulent rien partager mutuellement. Tel est le constat qu'il propose. Si Avi Mograbi



révèle que l'obligation n'existe qu'entre amis, et n'a donc aucune chance de se rencontrer entre ennemis, il veut, malgré cela, persister encore et toujours, continuer son projet, conserver ses convictions, tourmenter ses incertitudes et maintenir son espérance.

Ainsi, dans ses films, il fait résonner aussi bien les douleurs tragiques de sa passion critique pour son pays, accentuées par les constatations qu'il a pu faire et les tribulations qu'il a vécues, que les choix burlesques du regard, lucide et désenchanté, qu'il porte sur sa patrie. Le drame et la comédie associés, ce théâtre, pour ainsi dire absurde, qu'il présente, nous montre avec conviction combien la médiation du cinéma est nécessaire pour défier aussi bien l'absence de position mesurée et raisonnable des uns et des autres, que la simplification toujours superficielle des images dans une situation aussi irrationnelle.

Avi Mograbi devrait être présent lors du Séminaire.